MUNICIPALITÉ
LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER 2027 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil a adopté à la séance du conseil du 9 novembre 2026, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, soit l'année 2027, en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance.

- Lundi, 18 janvier à 19h00
- Lundi, 8 février à 19h00
- Lundi, 8 mars à 19h00
- Lundi, 12 avril à 19h00
- Lundi, 10 mai à 19h00
- Lundi, 14 juin à 19h00
- Lundi, 12 juillet à 19h00
- Lundi, 9 août à 19h00
- Lundi, 13 septembre à 19h00
- Mardi, 12 octobre à 19h00
- Lundi, 8 novembre à 19h00
- Lundi, 13 décembre à 19h00

Donné à La Conception le 10 novembre 2026,

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité le 10 novembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 novembre 2026.

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière